

**FABRICANT : BABB CO****DESCRIPTION / APPLICATIONS :**

Floculant pour eaux polluées par produits organiques, notamment par les produits de ressuage. Permet de réduire très nettement la consommation de charbon actif.

Ce produit permet de stabiliser les polluants en boues et autorise généralement le rejet de celles-ci dans des décharges classe I (déchets ménagers).

Il n'y a pas de relargage par lessivage.

**Produits associés :** Tous pénétrants de ressuage

**MISE EN OEUVRE**

Il est recommandé de connaître à peu près la concentration en pénétrant dans l'eau à traiter (nous consulter pour les analyses).

Le dosage habituel est de 1 à 2 kg de FSP 3 pour 1 litre de pénétrant.

Il faut ajouter la poudre progressivement, en agitant le contenu de la cuve. Laisser agir 10 minutes après la fin de l'ajout de poudre en agitant. Laisser ensuite reposer 5 minutes au moins.

Des floccs se sont formés, et généralement ils tombent au fond de la cuve.

Le surnageant peut généralement être rejeté. Si l'eau doit être recyclée, il est nécessaire de terminer le traitement par passage sur charbon actif.

Nous consulter pour :

- les analyses avant rejet
- les exigences de qualité de l'eau recyclée
- la filtration des floccs
- la destination des floccs déshydratés
- les filtres à charbon.

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Produit minéral dopé. Neutre chimiquement.

## **PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE**

---

**Transport / Manipulation** : voir fiche de donnée de sécurité (FDS).

**Stockage** : Garder à l'abri de l'humidité.

**Cette fiche annule et remplace la précédente.**

Les informations de cette notice sont données de bonne foi mais n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent par conséquent aucun engagement, ni aucune garantie de notre part, notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Les données qui y sont exposées rendent compte d'essais effectués par SOCOMORE qui se réserve par ailleurs le droit d'apporter des modifications techniques au produit. Ces données ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour l'adéquation du produit à chaque cas déterminé. Nous vous invitons à vérifier dans tous les cas la législation locale applicable à l'utilisation de notre produit. Nos services sont à votre disposition pour information.